

LA MORT D'UNE ENFANT INDIENNE PEIGON

Demande n° 36—L'hon. M. Dinsdale:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie des recommandations du jury établi pour faire enquête sur la mort de Ramona Mae Crow Shoe, âgée de quatorze mois, de la réserve indienne Peigon, et de toutes les communications reçues à ce sujet par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

(La motion est adoptée.)

LA CONSTITUTION

PROPOSITION D'UN NOUVEAU NOM POUR LA PROCHAINE CONFÉRENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si, en raison de l'élargissement apparent des cadres de la prochaine conférence fédérale-provinciale, convoquée à l'origine pour discuter d'une Déclaration des droits, il ne la désignerait pas effectivement comme une véritable conférence sur la constitution plutôt que sur une Déclaration des droits?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je songerai volontiers à changer le nom de la conférence. Certaines questions très importantes ont été ajoutées, il est vrai, à l'ordre du jour. Cependant, il faudrait alors consulter les premiers ministres des provinces. Je me ferai un plaisir d'amorcer ces consultations.

M. Frank Howard (Skeena): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu le grand succès obtenu par la Conférence sur la Confédération de demain, qui a eu lieu publiquement, le premier ministre envisagerait-il de tenir la prochaine conférence fédérale-provinciale devant la caméra, comme l'a dit le premier ministre Johnson, plutôt que *in camera*?

Le très hon. M. Pearson: J'ai déjà dit, je crois, monsieur l'Orateur, qu'il faudrait donner toute la publicité possible à une conférence de ce genre, mais, comme l'a fait remarquer le président, il s'agissait d'une conférence où aucune proposition n'était négociée ou discutée, mais où un échange de vues avait lieu; par conséquent, elle se prêtait particulièrement bien à un maximum de publicité. A mon sens, toute conférence de ce genre devrait avoir lieu en public.

LA NOUVELLE-ÉCOSSE

LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE FÉDÉRALE À L'ÉGARD DU MAINTIEN D'UNE ACIÉRIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Comme l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse est présentement saisie d'une mesure tendant à valider un accord entre la province et la Dosco quant à l'acquisition de l'aciérie de Sydney, et compte tenu des fortes obligations financières qui seront en jeu, y a-t-il eu des discussions entre le gouvernement fédéral et la Nouvelle-Écosse, au cours desquelles cette dernière aurait demandé au gouvernement central d'assumer une part de la responsabilité financière découlant du maintien de l'aciérie après avril 1968?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu, jusqu'ici, de discussions à ce propos. Je compte avoir des nouvelles du premier ministre de la Nouvelle-Écosse dès que l'Assemblée législative aura terminé son débat sur la question et je lui ai fait savoir que je serais heureux de le rencontrer à ce temps-là.

M. Douglas: J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a-t-il demandé une aide financière quelconque avant la présentation de cette mesure législative?

Le très hon. M. Pearson: Le gouvernement a demandé de me rencontrer ainsi que des représentants du gouvernement fédéral pour discuter de toute cette question, dès que l'Assemblée législative aura terminé ses travaux à Halifax.

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PRÉSUMÉS VOYAGES DE SÉPARATISTES NOTOIRES DU QUÉBEC À CUBA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Lundi dernier, je posais une question au ministre, relativement à certains séparatistes qui se promènent du Québec à Cuba, et le ministre m'a répondu, à ce moment-là, qu'il s'enquerrait et nous renseignerait, dans une journée ou deux, sur ces va-et-vient. Le ministre est-il en mesure de nous dire quelque chose à ce sujet aujourd'hui?